



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 17356

## Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'importance d'intégrer dans le plan national de lutte contre la maladie d'Alzheimer la création d'un statut particulier pour les bénévoles qui mettent leurs compétences et leur temps dans l'accompagnement des malades et de leurs familles. En effet, une reconnaissance officielle de leurs compétences, liées à une expérience et à des séances de formation, représenterait pour certains bénévoles en attente d'emploi une véritable assurance équivalente à une expérience professionnelle. Lors de l'installation de la commission sur le plan Alzheimer, le Président de la République a déclaré : « Les malades et leurs familles, de plus en plus nombreux, auront besoin d'un soutien efficace, respectueux de la dignité des personnes. Je veux que chacune des personnes touchées puisse être accueillie, soignée, traitée correctement. Je veux que les proches qui en prennent en soins soient mieux aidés ». Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17356

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 février 2008, page 1363

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)